



Arrêt des prestations familiales et AAH.

Par **Magdaleida**, le **21/10/2019** à **18:59**

Bonjour actuellement je suis maman seule de 5 enfants à charges et la caf m'a coupé toute mes prestations sans cela je ne peux vivre avec mes enfants.

Ils me disent que sur l'extrait de naissance de mon fils de 2 ans le père a mit mon adresse sachant qu'il vit et habite en Guyane.

Je leur ai expliqué qu'à la mairie ils nous ont dit de mettre une adresse ici.

J'ai eu un autre enfant de 5 mois mais cette fois-ci il a mit l'adresse de Guyane.

J'ai beau leur dire que je ne suis pas avec cette personne j'ai eu certes 2 enfants avec lui mais nous ne sommes pas ensemble.

Ils ont prit la décision sans même m'entendre je peux prouver par mes relevés de banque ou autres que je vis seule et subvient seule à mes enfants.

Ils me demandent de fournir des papiers de messieurs genre factures ect.

Je leur ai dit je n'ai plus de contact avec monsieur il insiste.

Voilà j'ai contesté et j'attends.

Quel autre recours je peux faire.

Merci de votre réponse.